



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Installation du nouveau Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viandes rouges : Pierre Chevalier proposé à la présidence pour un mandat de trois ans**

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières ruminants et équidés s'est réuni le 14 juin 2012 sous la présidence de Julien Turenne, sous-directeur des produits et marchés au sein du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt. Le président de séance a procédé à l'installation officielle du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour cette filière dont les membres ont été renouvelés par arrêté du 24 mai dernier (JO du 1<sup>er</sup> juin 2012), pour la période 2012/2015.

Les nouveaux membres du Conseil ont, à la majorité absolue, proposé au ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt de reconduire Pierre Chevalier à sa présidence.

Pierre Chevalier, membre du collège des producteurs du conseil spécialisé de FranceAgriMer, est également président de la Fédération Nationale Bovine.

### **Évolution des marchés des viandes rouges au cours du premier trimestre 2012**

**Filière bovine :** au premier trimestre 2012, les abattages de gros bovins dans l'Union européenne sont en recul par rapport à l'an dernier. Les prix européens restent orientés à la hausse, exception faite des jeunes bovins dont les cours ont fléchi depuis le début de l'année. Les exportations françaises de bovins finis ont nettement ralenti aussi, alors que les importations sont en forte progression. Seules les ventes de bovins maigres restent dynamiques.

**Filière veau de boucherie :** les abattages de veaux de boucherie sont en léger repli chez les deux principaux pays producteurs, France et Pays-Bas. Les cours du veau sont également orientés à la baisse depuis le début de l'année.

**Filière ovine :** le marché est également moins euphorique pour les ovins, la demande internationale semble faiblir. La production de veaux reste limitée en Océanie, avec des abattages en net repli en Nouvelle-Zélande, au début de la campagne (octobre/novembre 2011). En dépit du repli de l'offre internationale, les prix mondiaux sont orientés à la baisse, mais restent élevés.

Même phénomène dans l'Union européenne avec des prix en recul chez les principaux pays producteurs : Irlande, Royaume-Uni et France. La consommation française de viande ovine marque de nouveau le pas en ce début d'année 2012.

Pour en savoir plus, consultez les documents mis en ligne sur notre site internet :

*Situation du marché des gros bovins et du veau de boucherie :*

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/16321/124519/file/NCO-NOT-VRO-BOVINS-2012-06-14.pdf>

*La synthèse des principales évolutions du marché des ruminants au niveau mondial et européen, sous forme graphique :*

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/16320/124508/file/NCO-DIA-VRO-2012-06-14.pdf>

*Ainsi que les statistiques disponibles dans l'espace dédié au dernier Conseil viandes rouges :*

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node\\_11481/node\\_11675/node\\_12644/Conseil-specialise-viandes-rouges-du-14-juin-2012/\(filiere\)/2/\(nodeActu\)/228](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_11675/node_12644/Conseil-specialise-viandes-rouges-du-14-juin-2012/(filiere)/2/(nodeActu)/228)

### **Aide à l'appui technique pour la filière « veau sous la mère » sous démarche label rouge**

L'association « le veau sous la mère » a présenté au Conseil viandes rouges une demande d'accompagnement financier pour la mise en œuvre d'un programme d'appui technique concernant la qualité du produit pour répondre à la demande des points de vente intéressés par les animaux de qualité supérieure (conformation E et U, couleurs 1 et 2).

Un bon tiers des veaux produits ne correspondent pas à la qualité demandée par le marché en raison de la non-conformité sur la couleur et l'état d'engraissement.

Le Conseil spécialisé a donné un avis favorable à cette demande, pour les projets déposés par les organisations de producteurs (OP) en 2012, dans la limite de 217 800 €.

Pour mémoire, la production de veau sous la mère, typique du grand Sud-Ouest, concerne 6 000 éleveurs, dont 4 500 organisés en OP sous démarche label rouge.

Cette filière sous label couvre 30 abattoirs, 50 abatteurs-expéditeurs principaux, 75 grossistes-dégropeurs, 1 000 points de vente (800 boucheries et 200 GMS) et 30 000 veaux labellisés.

### **Filière ovine : un dispositif d'aide pour l'équipement des centres de rassemblement en matériel de lecture de l'identification électronique**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012, la réglementation sur la traçabilité individuelle des ovins impose la notification des numéros individuels pour chaque mouvement en base de données nationale.

Afin de faciliter l'adaptation de la filière à ces nouvelles obligations, FranceAgriMer a décidé de mettre en place un dispositif d'aides à l'équipement des organisations de producteurs et des entreprises de négoce, en matériel de lecture des boucles électroniques. Le Conseil spécialisé viandes rouges a donné un avis favorable au dispositif d'aides proposé.

### **Plan stratégique 2012: le projet d'aides aux abattoirs validé en Conseil viandes rouges**

La situation des abattoirs en France se caractérise par :

- un faible taux d'utilisation des capacités d'abattage ;
- un fort déséquilibre entre capacités de production et capacités d'abattage selon les régions et les espèces.

Face à ces constats, l'objectif est de favoriser l'émergence d'un réseau structuré des abattoirs, adapté aux besoins de la production et de la consommation.

Le « plan abattoirs » a été élaboré autour de trois axes :

- la création de commissions interrégionales des abattoirs par bassin ;
- un dispositif d'aides mis en place par FranceAgriMer afin de favoriser la restructuration et la modernisation des outils ;
- un Observatoire des abattoirs, instance nationale de réflexion, d'analyse et de proposition sur toutes les problématiques liées à l'abattage (économique, sanitaire, sociétale...).

Le Conseil spécialisés viandes rouges, comme le Conseil viandes blanches réuni le même jour, ont donné un avis favorable au dispositif d'aides proposé par FranceAgriMer qui vise deux objectifs :

- la restructuration des abattoirs et le développement de stratégies économiques adaptées, en particulier des abattoirs intermédiaires ou des abattoirs pour les circuits courts.
- les investissements d'innovation et de modernisation des outils qui améliorent la compétitivité des entreprises ;

Cinq types d'aides sont prévus : aides aux investissements immatériels, aides aux investissements matériels, acquisition d'actifs, aide à la reprise de société ou création de filiale commune, aide à l'identification électronique ovine.

Ce dispositif sera opérationnel après validation du Conseil d'administration de FranceAgriMer, en juillet prochain.

### **Rénovation de l'appui technique en élevage bovin**

Dans le cadre du Plan stratégique pour la filière viande bovine, le Conseil viandes rouges du 13 mars dernier a souhaité rénover l'appui technique « bovins viande » financé au titre du Contrat de Projet État-Région 2007-2013.

Cette rénovation vise à favoriser la mise à disposition aux éleveurs d'outils leur permettant de mieux appréhender leur productivité et leurs coûts de production. Elle vise également à encourager leur adhésion au programme de formation proposé par VIVEA « efficacité technique, compétitivité économique ». Elle s'appuie sur la mise en œuvre d'un nouvel appui technique individuel « optimisation du revenu et de sa composante coûts de production ».

L'animation technique régionale de cette action et l'appui technique individuel seront organisés dans le cadre d'une gouvernance régionale. Ces deux actions pourront être financées par FranceAgriMer, sous réserve de respecter un cadre technique et financier, transmis aux DRAAF le 25 mai dernier.

L'accompagnement de cette action est prioritaire à partir de 2012, en vue d'élargir la cible des éleveurs suivis en appui technique.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter l'ensemble des documents présentés au dernier Conseil spécialisé « viandes rouges » de FranceAgriMer, mis en ligne sur notre site internet :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node\\_11481/node\\_11675/node\\_12644/Conseil-specialise-viandes-rouges-du-14-juin-2012/\(filiere\)/640/\(nodeActu\)/647](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_11675/node_12644/Conseil-specialise-viandes-rouges-du-14-juin-2012/(filiere)/640/(nodeActu)/647)

**Contacts presse FranceAgriMer :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)